

Compte rendu commission Cyclo cross : 2 juin 2015

Présents :

- Jean François DUCROT
- Jean Claude JACQUOT
- François CURRI
- Bernard MIRANDA
- Michel BILLOD LAILLET
- Christophe VOIROL
- Ghislain GETE

Excusés : Jean Marc VADAM – Christophe NAVARRO – Sandrine JACQUES – Roger CHEVALIER.

Calendrier régional

Le calendrier régional de cyclo-cross 2015-2016 sera composé de 23 cyclo-cross (22 définis + cyclocross de Chazot (date en attente).

A noter que l'ensemble de ces organisations seront ouverte aux catégories de CVJ à Masters.

La répartition par comité est :

- > 1 : Territoire de Belfort (CHAMP. FRANCHE-COMTE)
- > 4 : Haute Saône
- > 7 : Jura
- > 11 : Doubs.

Une mention particulière pour AC Champagnole avec l'organisation de 3 cyclo-cross.

3 nouveaux cyclo-cross font leur apparition au calendrier :

- Cyclo-cross AUTHUME (VC DOLE) le dimanche 13/09/2015
- Cyclo-cross de CIZE (A CHAMPAGNOLE) le samedi 24/10
- Cyclo-cross de VAUCONCOURT (EC GRAY ARC) le samedi 21/11.

Règlementation

La **préconisation** d'organisation sera reconduite à savoir :

- épreuve CVJ à minime = circuit à proximité de la ligne d'arrivée
- **Epreuve B** : épreuve Cadets (30 min) – Masters (+40 ans titulaire d'une licence route PASS CYCLISME) et Féminines (40 min)
- **Epreuve A** : épreuve Juniors (40min) – Séniors titulaire d'une licence 1/2/3/ PASS OPEN et PASS CYCLISME – 40 ans (50 min).

Pour la catégorie Masters il s'agit des coureurs de + 40ans (né(e) en 1976 et avant) titulaire d'une licence Pass'cyclisme (loisirs) --> catégorie route à prendre en compte.

Les organisateurs qui le souhaitent peuvent faire une seule épreuve.

A noter que pour le championnat Régional de cyclo-cross c'est la catégorie d'âge uniquement qui sera retenu (+ 40ans)

Les coureurs (+ 40ans) étant classé au niveau de la coupe de France de cyclo-cross ou ayant des points UCI seront alignés sur l'épreuve SENIORS.

Coupe de France

A ce jour :

11/10 : ALBI

15/11 : QUELNEUC

30/12 : FLAMANVILLE

Championnat de France : 09 et 10/01/2016 à BESANCON.

SELECTION REGIONALE POUR LES MANCHES DE COUPE DE France (environ 10 compétiteurs)

1^{ère} Manche

Mode de sélection : Avoir participé à 2 cyclo-cross minimum sur les 5 premières épreuves régionales : (AUTHUME – ARCON – TOULOUSE LE CHATEAU – EPENYOY - PONTARLIER).

Prise en compte des 2 meilleures places sur ces cyclo-cross.

Catégorie concerné : Cadet(te) – Juniors (garçon et fille) – Espoir

2^{ème} Manche

Mode de sélection : En fonction du résultat et comportement sur la 1^{ère} manche.

Au niveau du budget : 6 400€

- 1 800€ par manche comprenant hébergement : 500€ - frais déplacement (go-péage) : 500€ - nourriture : 600€ - vacation : 200€ soit au total 5 400€.
- 1 000€ pour le Champ. De France (hébergement et restauration au CIS si Besançon)

Un point sur le budget sera réalisé après la seconde manche de la coupe de France ; la participation pour la troisième manche sera peut-être ainsi réduite en nombre de participants.

A noter que nous diffuserons prochainement (avant l'ouverture de la saison de cyclo-cross) à l'ensemble des organisateurs et commissaires un règlement précis sur les épreuves A et .B. Les organisateurs qui retiennent ce mode de fonctionnement devront obligatoirement respecter ce règlement.